

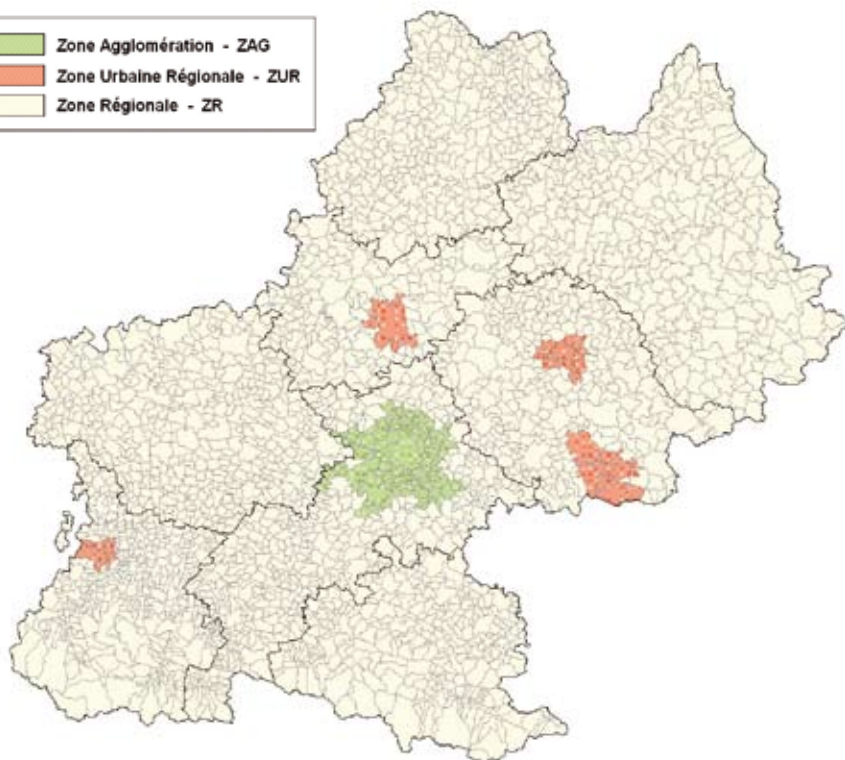
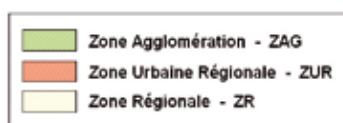
PLAN DE SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR 2010-2015

2010 a été marquée par l'élaboration de la seconde édition du Programme de Surveillance de la Qualité de l'Air de la région Midi-Pyrénées (2010 - 2015).

Rédigé par chaque Association Agréée de Surveillance de la Qualité de l'Air, ce Programme de Surveillance de la Qualité de l'Air est un document réglementaire qui décrit les orientations stratégiques et les axes de développement pour les 5 années à venir.

En Midi-Pyrénées, cette stratégie de surveillance et d'information a été élaborée en prenant en compte :

- le bilan du 1^{er} PSQA établi pour 2005 - 2010,
- les enjeux régionaux de pollution atmosphérique,
- les évolutions réglementaires nationales découlant des directives européennes.



Ces orientations ont été déclinées par aire de surveillance. La région Midi-Pyrénées est ainsi découpée en trois Zones Administratives de Surveillance :

- > l'agglomération toulousaine comptant plus de 250 000 habitants [ZAG],
- > les quatre unités urbaines de la région comprises entre 50 et 100 000 habitants (Tarbes, Albi, Castres et Montauban) [ZUR],
- > les unités urbaines comprises entre 10 et 50 000 habitants [ZR].

Ce programme, soumis au Ministère de l'Écologie, se décline en plusieurs axes :

➤ Redéploiement du dispositif de surveillance sur la région

Le réseau de mesures de la qualité de l'air en Midi-Pyrénées va évoluer pour prendre en compte les exigences réglementaires européennes et locales. Sur la région, le nombre minimum de capteurs fixé par la directive européenne est dépassé pour chaque zone de surveillance et pour la majorité des polluants. Des stations et des capteurs vont donc être redéployés ou arrêtés en Midi-Pyrénées. L'arrêt des stations fixes sera compensé par des campagnes de mesures par moyens mobiles. L'accent sera mis sur des zones potentiellement plus exposées : proximité automobile et industrielle, forte densité de populations, mais également sur des zones jusqu'alors peu étudiées : vallées pyrénéennes, parcs naturels régionaux, etc. Parallèlement, des modèles de dispersions des polluants atmosphériques sont en cours de déploiement sur la région.

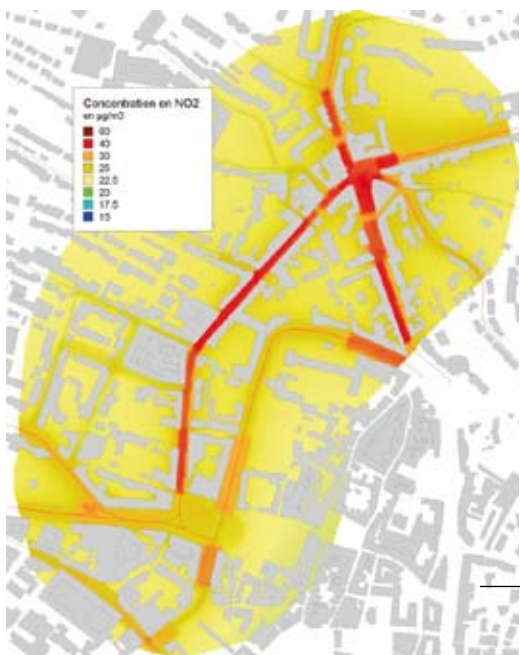
➤ Inventaire des émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre

Finalisé en 2011, l'inventaire permettra :

- d'améliorer les prévisions de qualité de l'air sur la région,
- d'intégrer la prévision des particules en suspension inférieures à 10 microns (PM10) en plus de l'ozone et du dioxyde d'azote dans le modèle Chimère,
- de disposer et de mettre à disposition des collectivités des données sur les gaz à effet de serre à l'échelle communale pour l'ensemble de la région Midi-Pyrénées,
- de développer des outils d'aide à la décision pour la mise en œuvre de procédures de prévention des épisodes de pollution dans le cadre du Plan pour la Protection de l'Atmosphère de l'agglomération toulousaine,
- de travailler avec les collectivités sur l'évaluation de l'impact des politiques publiques visant à l'amélioration de la qualité de l'air et à la diminution des gaz à effet de serre.

➤ Développement de la modélisation urbaine à haute résolution

La modélisation urbaine à haute résolution consiste à évaluer les concentrations de polluants réglementés sur une commune en zoomant à l'échelle d'une rue. Ces cartographies permettront de cibler les territoires les plus impactés pour mettre en œuvre des actions prioritaires.



Carte de distribution des concentrations modélisées en dioxyde d'azote sur le Grand Rodez.

Une analyse plus fine a été menée au niveau de la rue Bêteille qui se trouve au centre ville de Rodez. La modélisation de la dispersion des émissions pour une année entière met en évidence une concentration moyenne annuelle en dioxyde d'azote potentiellement supérieure à la valeur limite de 40 µg/m³ au niveau de la rue.

➤ Production de cartes analysées

Les cartes de prévision seront, à postériori, recalculées à partir des relevés des capteurs de l'ORAMIP et des données météorologiques réellement observées, ce qui permettra d'établir, pour le dioxyde d'azote et l'ozone, des moyennes annuelles pour chaque commune de la région.

➤ Études en air intérieur

Conformément à la Loi Grenelle 2, l'ORAMIP réalise des campagnes de mesures en air intérieur dans les établissements recevant du public. Cette démarche s'appuie sur les résultats de la campagne nationale d'évaluation de la qualité de l'air dans les lieux d'accueil de la petite enfance à laquelle l'ORAMIP a participé. La priorité est donnée aux établissements d'accueil collectif d'enfants de moins de 6 ans et aux écoles maternelles.

➤ Développement des partenariats avec les collectivités locales

Les outils de l'ORAMIP sont utilisés pour :

- Évaluer l'impact d'aménagements urbains sur la qualité de l'air d'une zone : transports en commun (métro, tramway, bus en site propre), projets de ZAC, etc.
- Modéliser les différents scénarii d'aménagement des transports en commun afin d'étudier pour chacun d'eux

la dispersion de la pollution primaire sur l'agglomération toulousaine en partenariat avec Tisséo,

- Répondre aux propositions d'études faites dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement,
- Proposer des indicateurs aux collectivités dans le cadre du Schéma Régional Climat Air Énergie et des Plans Climat Énergie Territoriaux.

➤ Évolution du dispositif d'information

La démarche d'information et de sensibilisation est essentielle afin de :

- permettre une meilleure connaissance des enjeux liés à la qualité de l'air,
- limiter les risques sanitaires liés à la pollution atmosphérique,
- faire évoluer les comportements du public.

L'ORAMIP accentuera donc au cours des 5 prochaines années sa stratégie d'information et de sensibilisation du public. Des actions seront menées en complément des vecteurs réglementaires de transmission de l'information (indice ATMO et données en direct sur le site internet, communiqués d'alerte, etc).

L'ORAMIP va également réactualiser ses outils de communication, améliorer la notoriété de son site internet et renforcer sa présence dans les médias.